



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge

après dépôt de l'acte au greffe

Résc ac Moni bel



2 7 FEV. 2019

Division de Charleroi

Le Greffier

Dénomination: A&G MOTOR

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège: Rue De Couillet 95 - 6200 Châtelet

N° d'entreprise: 0702873282

Objet de l'acte: DEMISSION - TRANSFERT DE PARTS

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue ce 20 février 2019 à 17h au siège

social de la SPRL A&G Motor.

Tous les associés sont présents et l'Assemblée est valablement constituée.

li a été décidé ce qui suit :

Monsieur MARASLI Yasar, NN: 75.04.01-293.19, domicilié à 6200 Châtelet, rue Du Puits De La VIIIe 5, démissionne de son poste d'associé actif en date du 20 février 2019.

Il cède la totalité de ses parts à Monsieur AKTAS Emirali.

Décharge lui est donnée pour son mandat.

Ces décisions sont approuvées à l'unanimité et prennent cours ce jour.

L'Assemblée est levée à 17h30.

AKTAS Emirali Gérant MARASLI Yasar

lagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature